



Institut international
d'écologie industrielle & d'économie verte
International institute
of industrial ecology & green economy



RAPPORT D'ACTIVITE ANNUEL 2022

Table des matières

1.	Mot du Président	3
2.	Mot du Directeur Général	4
3.	Présentation de l'institut international d'écologie industrielle et de l'économie verte.....	5
4.	Organisation	5
	Structure.....	5
	Pôles	5
	Financement.....	5
5.	Pôle Académique	6
	Mémoires et recherches académiques.....	6
	Projet de programme de Master et de MAS en écologie industrielle.....	6
6.	Pôle Expertise, Ingénierie et Management de projet.....	6
	Implantation d'une technologie d'extraction artisanale de l'or plus respectueuse de l'environnement en Guinée et au Mali	6
7.	Pôle Solution de Financement.....	7
	Recherche de solutions de financement aux problèmes du changement climatique	7
8.	Développement institutionnel	7
	Filiales dans le monde.....	7
9.	Conférences et Forums.....	8
10.	Partenariats.....	8
11.	Remerciements	8

1. Mot du Président



L'année 2022 s'inscrit dans la continuité de l'année 2021. Il s'agit d'une année de maturité, de renforcement des compétences et d'ouverture internationale. J'ai le plaisir de présider l'Institut qui porte un concept innovant et opérationnel dans le cadre de la lutte contre le changement climatique avec l'écologie industrielle.

L'écologie industrielle, par la clarté de sa méthodologie, permet de créer un dialogue transparent et opérationnel entre les Etats, les experts et les entreprises au niveau national et international. Les progrès obtenus au cours de l'année marquent la reconnaissance des compétences de l'Institut dans l'implémentation de projets dans ces trois pôles : Académique, Expertise et management, Solutions de financement.

Le défi qu'il reste à relever est celui de développer un mécanisme de financement pour soutenir les projets qui visent à séquestrer le carbone. A cet effet, l'Institut a fait un grand pas en avant.

Au niveau local, le projet de mise en œuvre du concept de sobriété industrielle (#sobériser) (SOBRI) et d'accompagnement de proximité des citoyens à la sobriété énergétique dans le Canton de Genève (SOBRA) a été terminé avec succès.

En ce qui concerne la coopération internationale, les projets suivants ont connu une évolution positive : la plateforme de l'écologie industrielle, l'organisation d'une conférence internationale, la création de filiales de l'Institut au Burkina Faso et au Sénégal.

Le programme de mentorat qui consiste à accueillir des jeunes étudiant-e-s en stage dans le cadre de la réalisation de leur mémoire de fin d'étude a connu un succès.

Les résultats obtenus à ce jour démontrent avec satisfaction que l'Institut international d'écologie industrielle et d'économie verte s'implante progressivement dans le paysage des ONGs genevoises et sur la scène internationale. Elle se développe à travers la réalisation de projets prometteurs.

C'est sur ce bilan positif que je tiens à remercier nos bienfaiteurs, les bénévoles et toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin au bon déroulement de cette année 2022.

François Chervaz, président

2. Mot du Directeur Général



L'année 2022 est une année dédiée à Sobriété heureuse pour soutenir la transition énergétique afin d'atteindre les objectifs de l'accord de Paris sur le changement climatique.

Sur le plan structurel, les trois pôles de l'Institut ont très bien fonctionné. Concernant le pôle Académique, les activités de recherche académique et de **direction des mémoires d'étude** ont suivi un développement positif. Le partenariat avec différentes universités suisses et internationales a été fructueux.

Le pôle Expertise, ingénierie et management de projet s'est beaucoup renforcé. Un outil permettant d'évaluer les Objectifs du Développement Durable à travers les cinq axes de l'écologie industrielle a été développé. Cet outil permettra à l'avenir d'évaluer les politiques publiques en lien avec les Objectifs du Développement Durable.

L'Institut a été actif dans les appels d'offres et les concours internationaux portant sur l'énergie, l'écologie industrielle et l'industrie minière

Enfin, le pôle Solutions de financement a développé :

- La taxe de co-responsabilité en vue du financement du changement climatique, ainsi que
- La mise en place d'un système de financement qui permet de mettre en place un fond de garantie pour les entreprises qui captent les émissions de carbone

Sur le plan international, les activités de l'Institut ont été couronnées de succès. Nous avons notamment fait une déclaration orale en plénière sur la place des femmes migrantes **dans la lutte contre le réchauffement climatique lors de la 47^{ème} et 48^{ème} sessions du Conseil des droits de l'Homme. + participation aux assises européennes et conférence**

Nous terminons l'année 2022 avec optimisme, et je profite de l'occasion pour remercier les collaborateurs, les membres du Comité et les généreux donateurs qui nous ont accordé leur confiance pour la réalisation de nos projets.

Alpha Dramé, Co-Fondateur et Directeur Général

3. Présentation de l'institut international d'écologie industrielle et de l'économie verte

L'Institut international d'écologie industrielle et d'économie verte est une association à but non lucratif créée à Genève en 2014. Il est spécialisé dans la pratique de l'écologie industrielle, visant à étudier et comprendre le « métabolisme industriel » des activités économiques en adoptant une approche systémique. L'établissement constitue un espace de réflexion, de recherche et de mise en œuvre permettant d'établir le dialogue et l'échange entre les scientifiques, les ingénieurs, les politiciens, les investisseurs, les entreprises et le milieu académique. En ce sens, sa plus-value est de transformer en un réseau fonctionnel les liens disparates existants entre les acteurs de l'écologie industrielle.

L'Institut développe la recherche interdisciplinaire. A cet effet, il est divisé en trois pôles :

- Académique,
- Solutions de financement
- Expertise, ingénierie et management de projet

L'Institut a pour objectifs de promouvoir l'écologie industrielle grâce à la réflexion scientifique, les politiques publiques, l'exécution de mandats publics ou privés ainsi qu'à la vulgarisation de la pratique dans le cadre de la coopération au développement. L'Institut contribue également à la réalisation de programmes de recherche et à l'organisation de conférences et de colloques en relation avec la pratique de l'écologie industrielle. A travers ses activités, l'Institut souhaite faire du système industriel actuel un système viable à long terme et au service de la mise en œuvre du développement durable.

4. Organisation

Structure

L'Institut est une structure non confessionnelle et apolitique qui est composée de trois organes principaux : l'Assemblée Générale, le Comité et la Direction.

Pôles

L'Institut est formé de trois pôles interdépendants et complémentaires qui poussent à l'interdisciplinarité : Recherche Académique ; Expertise, Ingénierie et Management de projets; Solutions de financement de l'écologie industrielle.

Le pôle Académique s'intéresse à la réflexion, à la recherche et à la diffusion des principes de l'écologie industrielle et de l'économie verte. Il encourage le développement de programmes de recherche et de

Formations liées à l'écologie industrielle et à l'économie verte au sein des Universités et des Hautes écoles spécialisées. Il contribue au développement de programme de recherche via la coordination de rédaction de travaux de master, de doctorats ou autres certificats afin de répondre aux besoins de pays en développement.

Le pôle Expertise, Ingénierie et Management de projet est chargé de la mise en œuvre de partenariats et programmes, ainsi que de la réalisation de mandats publics et privés. L'Institut souhaite sensibiliser les acteurs politiques en identifiant de potentielles actions concrètes tout en favorisant l'esprit entrepreneurial et d'innovation. De plus, il aspire à la mise en place de l'écologie industrielle et de l'économie verte dans les pays en voie de développement dans le cadre de la coopération au développement.

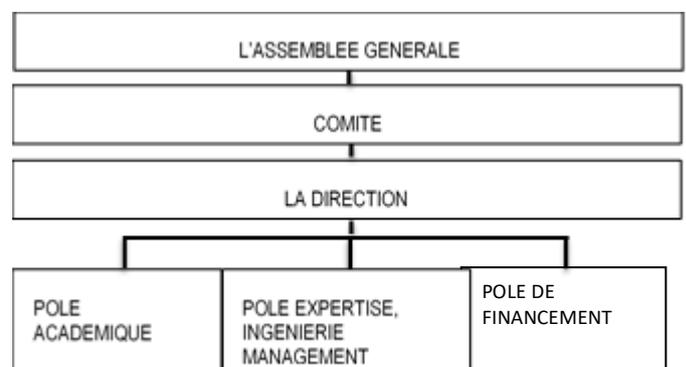
La Recherche de solution de financement est le domaine d'action du troisième pôle de l'Institut. Il a pour but de favoriser le développement de concepts et de modèles économiques permettant de financer l'écologie industrielle. La mobilisation de ressources dans ces domaines ainsi qu'une analyse des avantages financiers potentiels sont faites.

Financement

Les ressources de l'Institut proviennent au besoin de :

- Dons et legs
- Cotisations de ses membres
- Subventions publiques et privées
- Toute autre ressource autorisée par la loi

Structure actuelle de l'institut



Activités en 2022

5. Pôle Académique

Mémoires et recherches académiques

L'institut a accueilli, au cours de l'année 2022, 4 étudiants effectuant un stage de six mois à 50%. Les étudiants ont été affectés selon leurs intérêts spécifiques dans l'un des cinq axes de l'écologie industrielle :

- Axe de la dématérialisation
- Axe de la décarbonisation
- Axe du bouclage des flux
- Axe de la gestion des déchets
- Axe de l'éthique écologique

A cet effet 2 rapports de stage ont été réalisés en collaboration avec l'Université de Lausanne (UNIL), l'Université de Neuchâtel (UNINE).

Projet de programme de Master et de MAS en écologie industrielle

Au sein de l'Institut, un programme de master ainsi qu'un MAS en écologie industrielle ont été élaborés. Les programmes seront implantés au Sénégal, en Guinée, au Burkina Faso et en France. Le document de projet est terminé et les discussions avec les partenaires du projet sont en cours. Le projet au Burkina Faso est aujourd'hui établi et un autre projet de master est en cours au Maroc.

6. Pôle Expertise, Ingénierie et Management de projet

Mandat d'accompagnement à la sobriété énergétique des communes par l'implémentation d'un processus de mise en œuvre opérationnel

L'idée ici est d'implémenter un processus de mise en œuvre de la sobriété énergétique, pour les communes, en vue d'une massification au niveau cantonal.

Implantation d'une technologie d'extraction artisanale de l'or plus respectueuse de l'environnement en Guinée et au Mali

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une recherche-action qui vise un programme de « Lutte contre l'usage dissipatif de la matière ». Dans cette perspective, un projet d'implantation d'une technologie d'extraction durable de l'or a été initié pour les mines d'or artisanales de l'Afrique de l'ouest. Ce projet est localisé en Guinée et au Mali. Le but est d'introduire la nouvelle technologie sur deux sites d'orpaillage dans ces deux pays.

Une étude d'impact basée sur l'analyse d'images satellitaires de la zone guinéo-malienne a été réalisée. Le projet pilote de l'implantation d'une technologie d'extraction artisanale de l'or plus respectueuse de l'environnement en Guinée et au Mali est en cours de recherche de financement.

Global Carbone Reward

L'initiative Global Carbon Reward (Global 4C), lancée par un groupe d'ingénieurs et chercheurs de Possible Planet, a pour but de créer une monnaie numérique (Monnaie complémentaire pour le changement climatique) et de l'utiliser pour récompenser les projets de nature écologique visant à réduire ou séquestrer le carbone dans les sols.

7. Pôle Solution de Financement

Recherche de solutions de financement aux problèmes du changement climatique

Dans le cadre du programme de recherche de solutions de financement aux problèmes du changement climatique, l'Institut a mené un projet développé en deux parties.

Premièrement, à travers une réflexion élaborée au sein de l'Institut, un modèle de financement a été élaboré. Un document académique a ainsi été rédigé et est en voie de publication.

Deuxièmement, l'Institut a pour objectif l'organisation d'une conférence internationale. Celle-ci permet la dissémination du modèle. Elle permet, en effet, de réunir des acteurs publics, privés ainsi que de la société civile, émanant des trois pôles : académique, étatique et financier. De fait, la 1^{ère} Conférence Internationale sur l'Écologie Industrielle et l'économie verte permet :

- De se concentrer sur le financement de solutions concrètes et globales au changement climatique
- D'ouvrir une plateforme de dialogue sur les quatre stratégies de l'écologie industrielle
- D'amener l'audience à une réflexion sur une déclaration de principes, visant à instaurer un « fond de solidarité écologique »
- La création d'un groupe de travail pour les modalités de l'application du « fond de solidarité écologique »

En effet, la conférence aboutira à un engagement de chaque partie prenante à la signature d'une déclaration de principes. Celle-ci vise à aboutir à la signature d'une charte, exposant les modalités permettant le financement concret de solutions relatives aux problèmes du changement climatique.

À l'heure actuelle, divers contacts ont été pris, les documents de projet et de communication sont en phase de finalisation.

8. Développement institutionnel

Filiales dans le monde

Afin de prendre une dimension internationale, l'institut se développe dans le monde. L'objectif des filiales est la participation à des mandats publics ou privés, mais également à des programmes interuniversitaires et internationaux. En 2021, des filiales sont présentes dans les pays suivants : le Burkina Faso, la Guinée, le Sénégal et la France. D'autres filiales sont en cours de développement comme celle au Maroc.

9. Conférences et Forums

En 2021, l'institut a assisté à la conférence organisée par le secrétariat d'Etat de Formation, Recherche et d'Innovation (SEFRI) qui se penchait sur l'importance du numérique dans la formation professionnelle.

L'institut a également participé de par son directeur M. A. Dramé à deux sessions du Conseil des droits de l'Homme à Genève et à la conférence annuelle de l'ONUDI à Vienne :

- 47^{ème} session du conseil des droits de l'homme une déclaration orale sur le « COVID -19 une opportunité pour renforcer les droits culturels en Afrique » du 28 au 1^{er} avril
- 48^{ème} session du conseil des droits de l'homme une déclaration orale sur le « Respect des droits humains dans les zones concernées par l'exploitation minière » du 13 septembre au 8 octobre
- Conférence générale de l'UNIDO à Vienne du 29 novembre au 3 décembre 2021
- UNEP (programme des nations unies pour l'environnement) : Participation à un Side-event lors de la 5^e session du PNUE, intitulé : « La Plateforme Eco 5 : Outil innovant d'évaluation totale du taux d'écologisation d'une Institution publique ou privée pour la mise en place d'une comptabilité écologique dans le cadre de la transition écologique »
- 23^e édition des Assises Européennes de la Transition Energétique le 01.06.2022 : « Sobriété énergétique, approche collective en co-construction la meilleure façon de réduire votre impact CO2 grâce à des sobriestres individuels et collectifs dans les communes »

10. Partenariats

L'Institut dispose aujourd'hui d'un vaste réseau de partenaires, à savoir : Apprentissages Sans Frontières (ASF), Centre d'Accueil de la Genève Internationale (CAGI), Climate Technology Centre and Network (CTCN), Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

11. Remerciements

Le Comité de l'Institut international de l'écologie industrielle et de l'économie verte tient à remercier chaleureusement l'ensemble de son équipe pour le travail accompli durant cette année. Il remercie également les donateurs pour leur généreux soutien à la réalisation des projets.

